



3-Messer : Augmentation des coûts en vigueur le 2 janvier 2020 et Équipements R.S.Lacroix est un nouvel agent autorisé.

4-Sûreté du Québec MRC d'Abitibi-Ouest : notre policier parrain nous souhaite de joyeuses fêtes

5-MTQ : Retour sur la rencontre du 3 septembre 2019

|   |  |
|---|--|
| Rés. #5248-01-20<br>Comptes à payer :                 | Il est proposé par M. Henri Lampron résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de décembre 2019, au montant de 59331.09\$ (ch# C2000001 ch# C2000050) , au montant de 25311.07\$ (ch# M0190243 à M0190260) et au montant de 13 552.48\$ (ch#M2000001 à ch#M2000002), ainsi que la liste de paie au montant de 28 588.77\$ (ch.# D1900436 à D1900488) et pour les lots intra au montant de 437.78\$ (ch# C2000001) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses.<br>Adoptée.  |
| Rés. #5249-01-20<br>Situation financière :            | Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'accepter la situation financière de décembre 2019.<br>Adoptée.  |
| Période de questions :                                | Aucune question  |
| Rapport du Maire:                                     | -Larouche Bureautique : une rencontre a eu lieu avec un représentant qui nous offrait de changer l'imprimante du bureau municipal, Suite à cette rencontre, il est décidé de reporté d'un an l'achat d'un nouveau photocopieur pour le bureau municipal;<br>-MRC : Devrait avoir des changements concernant les milieux humides au printemps 2020;<br>Une rencontre pour le Schéma de couverture incendie aura lieu le 21 janvier 2020.  |
| Rapports lots intra municipaux.                       | -Forêt Sélecte devrait bûcher dans nos lots épars cet hiver.   |
| Autres rapports                                       | Aucun rapport  |
| Rés. #5250-01-20<br>Projet étudiant<br>Canada 2020    | Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement<br><br>A. <b>Que</b> la municipalité de Taschereau accepte la responsabilité de Projet Emplois d'été Canada 2020;<br><br>B. <b>Que</b> M. Lucien Côté, maire et/ou Mme Chantal Martel directrice générale, soient autorisés, au nom de la municipalité à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;<br><br>C. <b>Que</b> la municipalité de Taschereau s'engage par ses représentants à couvrir tout coût excédent où le projet soumis serait subventionné.<br><br>Adopté |
| Rés. #5251-01-20<br>Soumission rideau<br>ignifuge     | Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement de faire confectionner des rideaux ignifuge pour la salle 90 tel que recommander par la Mutuelle de prévention et d'accepter la soumission de Mme Annie Gauthier Couturière au montant de 1 080.00\$ plus les taxes applicables.<br>Adoptée   |
| Rés. #5252-01-20<br>Comité Consultatif<br>d'Urbanisme | Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement que le Comité consultatif d'Urbanisme soit composé des personnes suivantes :<br>M. Michael Otis, Conseiller<br>M. Lucien Côté, Maire<br>Mme Chantal Martel, secrétaire-trésorière<br>Mme Henriette Jean, citoyenne<br>Mme Marie-Soleil Gauthier, citoyenne<br>Mme Fanny Veilleux, consultante<br>Adoptée  |

|   |  |
|---|--|
| Rés. #5253-01-20<br>Aide Agentes de développement<br>MRC                      | Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement que la Municipalité de Taschereau demande à la MRC d'Abitibi-Ouest de pouvoir utiliser les services des agentes de développement dans le projet de citation du Magasin Général D. Montreuil et le Musée des souvenirs de Laferté.<br>Adoptée  |
| Rés. #5254-01-20<br>Vente pour taxes impayées                                 | Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement qu'une lettre avisant les propriétaires dont les taxes ne sont pas payées depuis deux ans que leurs propriété sera envoyée à la MRC pour vente pour taxes.<br>Adoptée.   |
| Rés. #5255-01-20<br>Office municipal habitation/Société Habitation Québécoise | ATTENDU QUE les municipalités sont tenues de présenté des budgets équilibrés;<br><br>ATTENDU QUE les budgets sont adoptés en fin d'année pour l'année suivante et que l'on se doit de les respecter;<br><br>ATTENDU QUE la S.H.Q. présente depuis des années des dépenses supplémentaires, et ce, en cours d'année financière;<br><br>ATTENDU QU'il est impossible pour la municipalité d'attribuer un montant budgétaire réel au poste de contribution à un O.M.H., ne recevant pas l'information de la S.H.Q.;;<br><br>EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement de demander à la S.H.Q. de prévoir à l'Automne de chaque année (période de préparation de budget pour les conseils municipaux) la quote-part que la municipalité devra prévoir pour l'année suivante et de s'y tenir sans ajout de demande de budget supplémentaire en cours d'année.<br>Adoptée  |
| Rés. #5256-01-20<br>Budget Office Municipal d'Habitation                      | Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement d'accepter le budget 2020 de l'Office Municipal d'Habitation.<br>Adopté   |
| Rés. #5257-01-20<br>Réforme de la fiscalité agricole                          | CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;<br><br>CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;<br><br>CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;<br><br>CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;<br><br>CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;<br><br>CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;<br><br>CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;<br><br>CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;<br><br>CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;<br><br>CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions; |

Il est proposé par M. Henri Lampron, appuyé par M. Pascal Houle et résolu unanimement que la Municipalité de Taschereau;

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;
- TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne; à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest; au ministre régional, M. Pierre Dufour; à la député Mme Suzanne Blais ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée

Rés. #5258-01-20  
Soumission porte  
bureau municipal

Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'accepter la proposition de M. Rémi Lefebvre, entrepreneur général, au montant de 1 114.58\$ plus les taxes applicables pour l'installation d'une porte au bureau municipal suite à une recommandation de la Mutuelle de prévention.

Adoptée

Rés. #5259-01-20  
Fourche Chargeur  
sur roues

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement de procéder à l'achat de fourche de 4 pieds pour le chargeur sur roues de la Municipalité.

Adoptée

Rés. 5260-01-20  
Inspection  
Extincteur

Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement de faire appel à M. Claude Gauthier pour faire l'inspection de nos extincteurs pour s'assurer de leur conformité. M. Yvan Fortier l'accompagnera dans cette tournée.

Adoptée

Période de question

Aucune question

Rés. #5261-01-20  
Fermeture

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,  
Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement à 21H37 de procéder à la fermeture de la séance du conseil.  
Adoptée.

---

Lucien Côté,  
Maire.

---

Chantal Martel  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière.